

La 41^e Philippe Gilbert junior



COURSE CYCLISTE
POUR JUNIORS
INTERNATIONAUX

Dossier technique





La 41^e philippe Gilbert junior

**Organisation du
GUIDON D'OR
Fan club Philippe Gilbert
3-4 octobre 2026**

**Epreuve U.C.I. 2.1
pour juniors**

Directeur de course :

GILON Christian
Rue du Bassin, 8
4800 VERVIERS
GSM : +32 498 578 312
E-mail: cgilroy@skynet.be

Responsable site départ-arrivée :

GILBERT Jeannot
Rue Bellinheid 12 B
4920 REMOUCHAMPS
GSM : +32 474 220 545
E-mail: jeangilbert@hotmail.fr

Coordinateur sécurité :

GILBERT Christian
rue Bellevue, 1
4920 HARZE
GSM : +32 474 95 80 08
sophierixhon@hotmail.com

Responsable sécurité :

GILBERT Philippe
E-mail :
philippegilbertmonaco@gmail.com
GSM : 0033 6 40 62 93 38

Etape 1 | Samedi 3 octobre 2026 Aywaille > La Gleize (87,3 km)

10h30 > 11h40

PERMANENCE, INSCRIPTIONS, DOSSARDS:

EN PERMANENCE, INSCHRIJVINGEN, RUGNUMMERS:

BRASSERIE ELFIQUE

RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLE

VESTIAIRES / KLEEDKAMERS:

BRASSERIE ELFIQUE

RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLE

11h50 : Briefing

BRASSERIE ELFIQUE

RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLEE

12h30 : Briefing sécurité

BRASSERIE ELFIQUE

RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLE

Photo-finish:

double dossard / dubbel rugnummers

13h50 : Départ officiel / Officiële start

BRASSERIE ELFIQUE

vers / omstreeks 16h00 :

Arrivée / aankomst

LA GLEIZE

Podium:

Cérémonie protocolaire :

- Le premier coureur de l'étape.
- Le leader du classement général individuel (maillot jaune).
- Le premier du classement individuel des Monts (maillot blanc à pois rouges).
- Le premier du classement individuel des rush (maillot vert).
- Le premier du classement individuel des jeunes (maillot blanc).

Permanence arrivée / permanentie aankomst :

SALLE LE WÉRIHAY

RUE DE L'ÉGLISE, 34 - 4987 LA GLEIZE (STOUMONT)

Vestiaires arrivée / kleedkamers

CLUB DU TENNIS - RUE DE L'ÉGLISE, 11 - 4987 LA GLEIZE

Contrôle médical / medische controle

DANS UN CAMPING-CAR DERRIÈRE LE PODIUM

4987 LA GLEIZE

**Parcours et modifications
éventuelles voir le site**

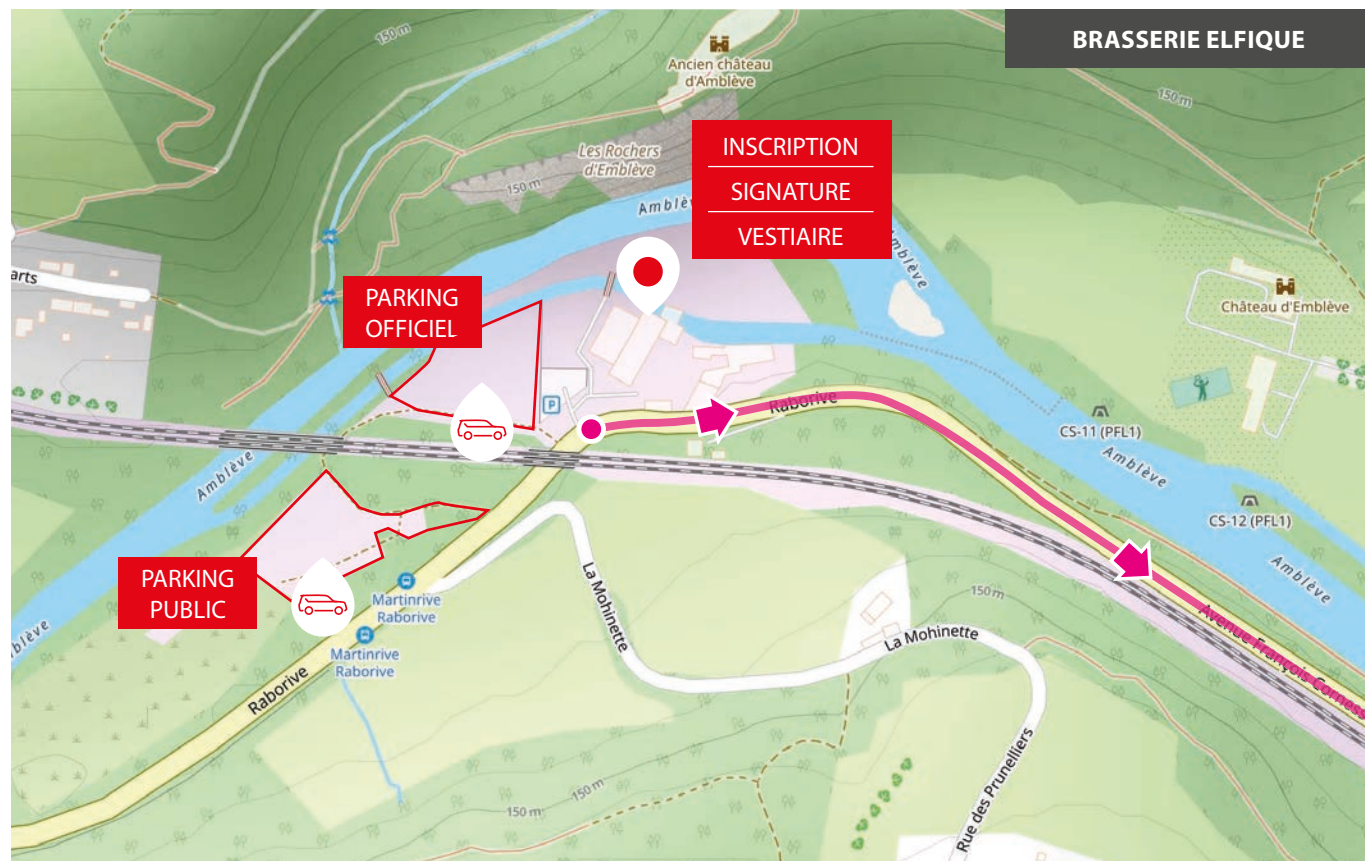
www.fanclubphilippegilbert.be



Zone de départ

[ÉTAPE 1 et 2]

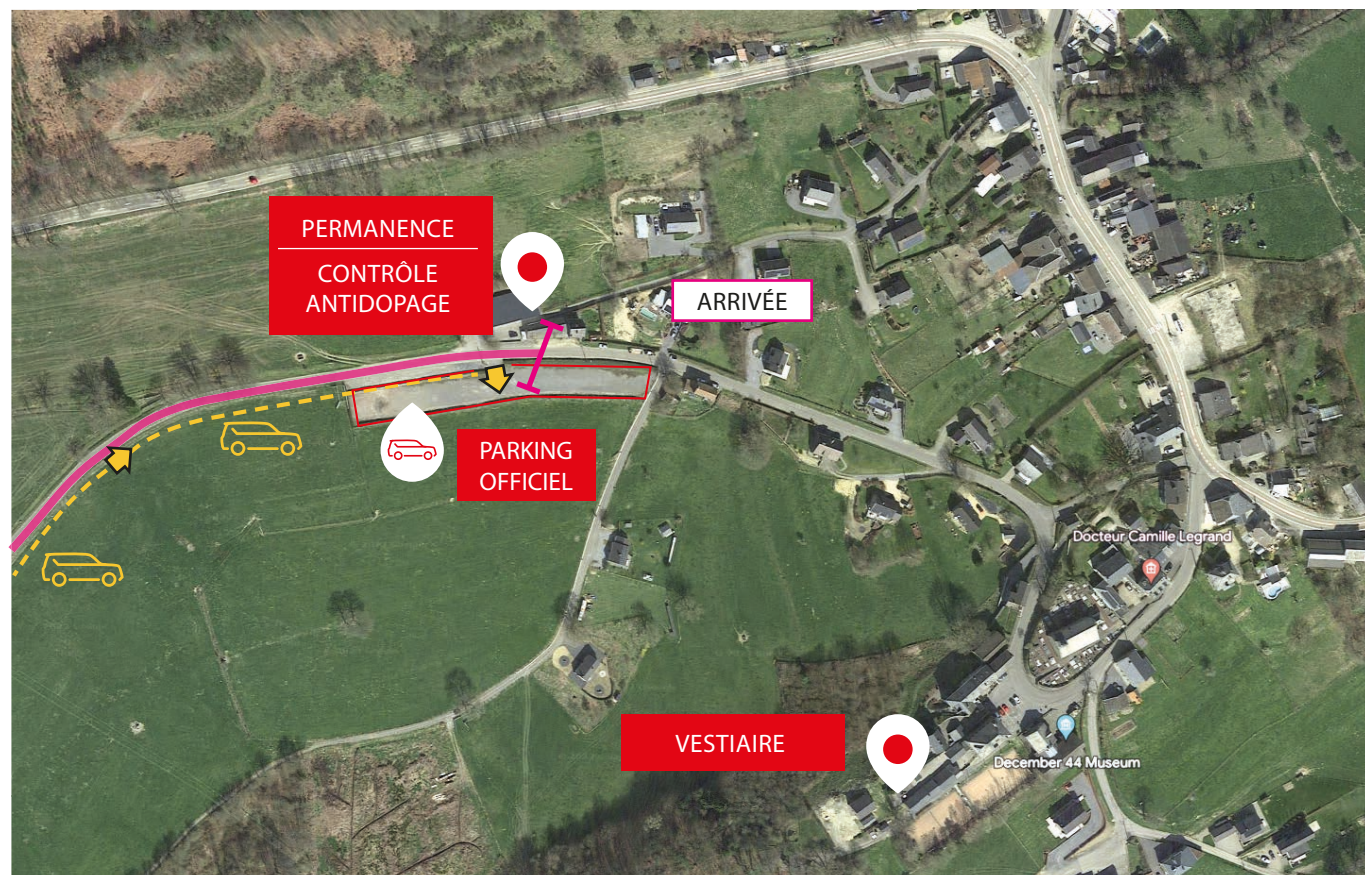
Raborive, 2 - 4920 Aywaille



Zone après l'arrivée

[ÉTAPE 1]

Salle le Werihay - La Gleize 35





Etape 2 | Dimanche 4 octobre 2026 **Aywaille > Remouchamps (117,6 km)**

VESTIAIRES / KLEEDKAMERS:

BRASSERIE ELFIQUE
RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLE

11h00 : Briefing sécurité
BRASSERIE ELFIQUE
RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLE

12h20 : Départ officiel / Officiële start
BRASSERIE ELFIQUE
RABORIVE, 2 - 4920 AYWAILLE

vers / omstreeks

15h30 : Arrivée / aankomst
CÔTE DE LA REDOUTE
REMOUCHAMPS

Podium :

Cérémonie protocolaire :

- Le premier coureur de l'étape.
- Les trois premiers du classement général individuel.
- Le premier du classement de la Montagne.
- Le premier du classement individuel des rush.
- Le premier du classement individuel des jeunes.

Permanence arrivée / permanentie aankomst :

CENTRE RÉCRÉATIF
RUE MARSALE 10 - 4920 REMOUCHAMPS

Vestiaires arrivée / kleedkamers

TERRAIN DE FOOTBALL AYWAILLE
AVENUE DE LA PORALLÉE - 4920 AYWAILLE

Contrôle médical / medische controle

DANS UN CAMPING-CAR DERRIÈRE LE PODIUM
4920 REMOUCHAMPS



**Parcours et modifications
éventuelles voir le site**

www.fanclubphilippegilbert.be



Zone de départ

[ÉTAPE 1 et 2]

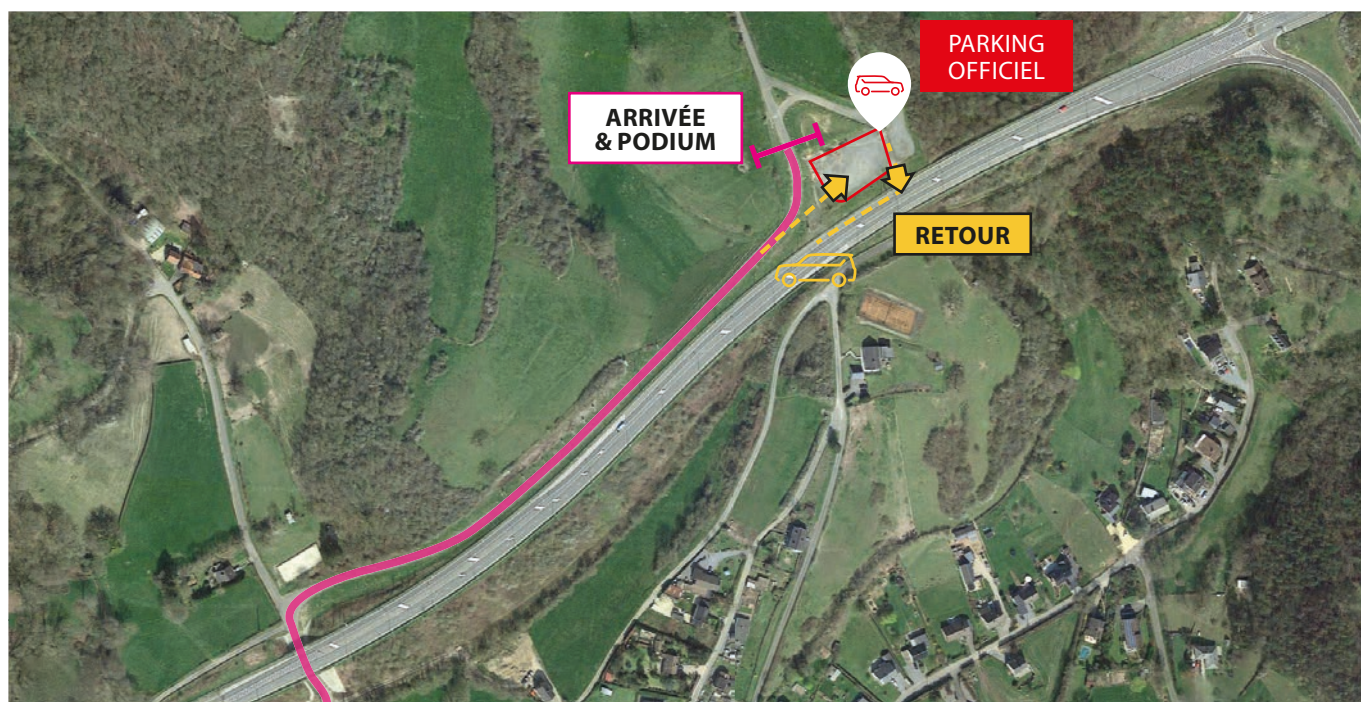
Raborive, 2 - 4920 Aywaille

➡ CARTE IDEM ÉTAPE 1

Zone d'arrivée

[ÉTAPE 2]

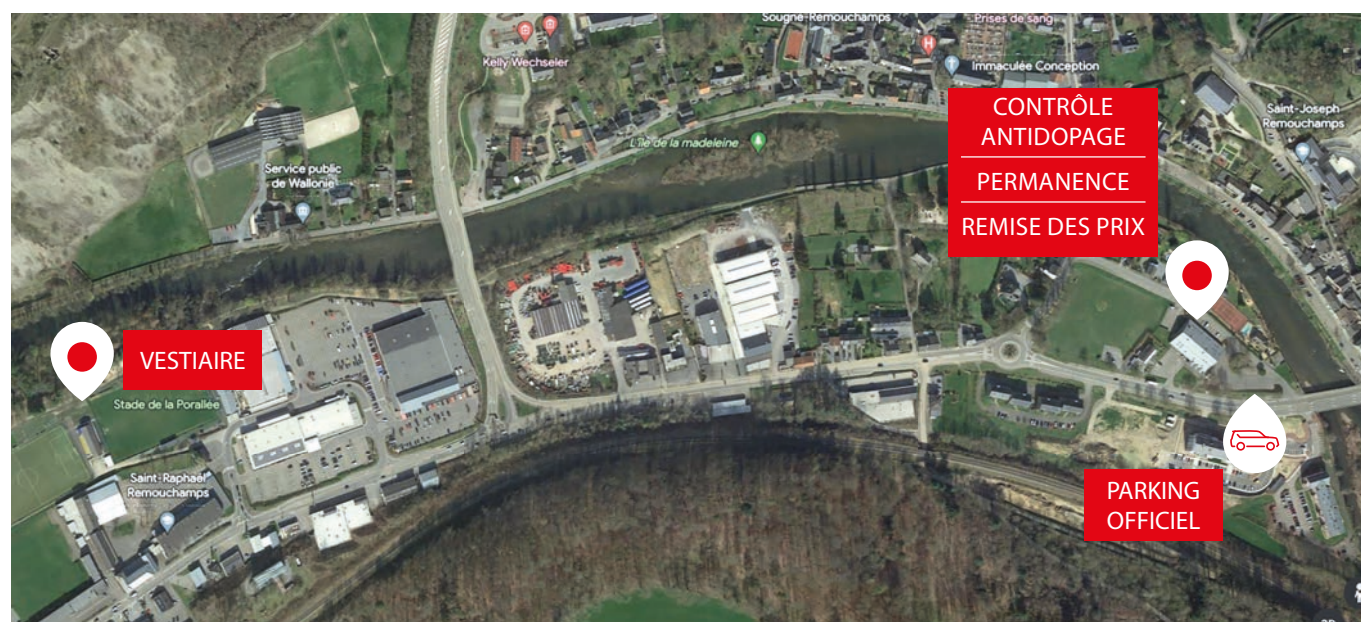
Côte de la Redoute



Zone après l'arrivée

[ÉTAPE 2]

Centre récréatif - rue Marsale 10 - 4920 Remouchamps



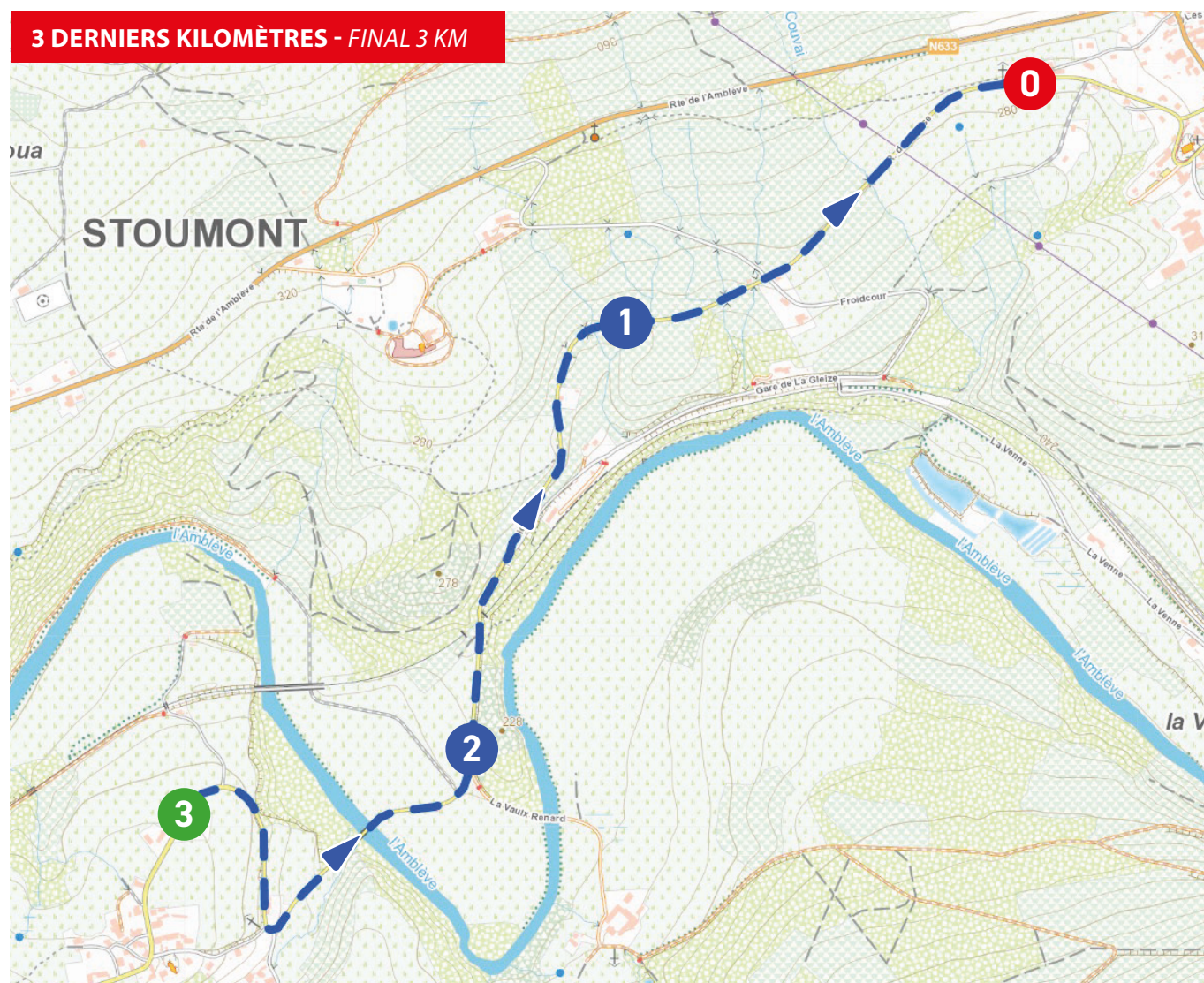
Parcours : départ neutralisé à Aywaille, liaison via Werbomont et Chevron jusqu'à Stoumont, puis double boucle locale autour de La Gleize (passage 2 fois sur la ligne d'arrivée, aux km 28,5 et 57,9) via la Côte de la Gleize (GPM), Targnon, Les Forges et Rahier, avant l'arrivée à La Gleize.

COMMUNE	ITINÉRAIRE	DÉTAILS	KM DONE	KM TO GO	41 KM/H	45 KM/H
AYWAILLE	Départ officieux	Départ officieux : Brasserie Elfique, Raborive En cortège neutralisé sur 3,9 km : ↑ N633 av. F. Cornesse → Place J. Thiry ↑ rue J. Wilmotte → rue Nicolas Lambercy ↑ N30 rue du Chalet	—	—	13h50	13h50
	Départ officiel	N30 Route des Ardennes - Hauteur route vers Niaster (à gauche)	0	87,3	14h00	14h00
	N30 Houssonlonge / Pouhon / Grand'Route	↑ km 2,6 rue de Bastogne (Château de Harzé) ↑ km 5,3 N30 Houssonlonge ↑ km 5,7 N30 Pouhon ↑ Grand'Route	5,3	82	14h08	14h07
FERRIÈRES	Werbomont	↑ N30 Bosson (km 11) ↻ ↺ N66 route de Stavelot	8,3	79	14h12	14h11
STOUMONT	Chevron	↑ N66 Chevron route de Stavelot ↑ km 16 N66 route de Huy	12,6	74,7	14h18	14h17
	RUSH 1 - sprint intermédiaire	RUSH 1 : km 18,6 - 200 m avant de virer à gauche ↺ dir. Rahier ↑ km 20 Froidville ! km 21,2 rétrécissement à droite ↑ km 24,1 Cheneux ! km 24,5 chicane	18,8	68,5	14h28	14h25
	Zone déchets	km 26,1 zone déchets - km 26,4 fin zone déchets ↺ km 28,1 (WO 1) ↑ La Gleize, rue de l'Eglise	26,1	61,2	14h38	14h35
1 ^{er} PASSAGE DE LA LIGNE	Ligne d'arrivée — Rue de l'Eglise, 34		28,5	58,8	14h42	14h38
STOUMONT (boucle 1)	Rue de l'Eglise	↺ Ⓡ Rue de l'Eglise ↺ N633 rue du Centre ↑ km 28,9 N633 route de l'Ambève	28,6	58,7	14h42	14h38
	GPM 1	GPM1 : km 29,9 Côte de la Gleize ↺ km 31,3 (WI 1) ↑ km 31,5 Stoumont N633 route de l'Ambève	31,6	55,7	14h46	14h42
	Ravitaillement	! ilot central ! km 32,7 ilot central ↑ km 34,6 N633 Targnon, gare de Stoumont ↺ km 35,4 N645, La Lienne (Targnon) ↑ km 36,3 zone déchets km 37,3 RAVITAILLEMENT - km 37,7 fin zone déchets ↺ km 41,3 (WO 2)	35,9	51,4	14h53	14h48
	N645 La Lienne	↑ Les Forges N645 ↺ km 45,4 Neufmoulin, N66 route de Huy, dir. Malmedy	43,9	43,4	15h04	14h59
	RUSH 2 — sprint intermédiaire	RUSH 2 : km 48 - 200 m avant de virer à gauche ↺ km 48,2 dir. Rahier	48	39,3	15h10	15h04
	Froidville	↑ km 49,4 Froidville ! km 50,6 rétrécissement à droite ↺ km 50,8 (WI 2) ↑ km 53,5 Cheneux ! km 54 chicane	49,4	37,9	15h12	15h06
	Zone déchets	km 55,4 zone déchets - km 55,8 fin zone déchets ↑ km 57,5 La Gleize, rue de l'Eglise ↺ km 57,5 (WO 3)	55,4	31,9	15h21	15h14
	2 ^e PASSAGE DE LA LIGNE	Ligne d'arrivée — Rue de l'Eglise, 34	57,9	29,4	15h25	15h17
	STOUMONT (boucle 2)	↺ Ⓡ Rue de l'Eglise ↺ N633 rue du Centre ↑ km 58,3 N633 route de l'Ambève	58	29,3	15h25	15h17
	GPM 2	GPM2 : km 59,3 Côte de la Gleize ↺ km 60,7 (WI 3) ↑ km 60,9 Stoumont, N633 route de l'Ambève	61	26,3	15h29	15h21
STOUMONT (boucle 2)	Ravitaillement	! ilot central ! km 62,1 ilot central ↑ km 64 Targnon, gare de Stoumont ↺ km 64,9 N645, La Lienne (Targnon) ↑ km 65,8 zone déchets km 66,3 RAVITAILLEMENT - km 67,2 fin zone déchets ↺ km 70,8 (WO 4)	65,4	21,9	15h36	15h27
	N645 La Lienne	↑ Les Forges N645 ↺ km 74,8 Neufmoulin, N66 route de Huy, dir. Malmedy	73,3	14	15h47	15h38
	RUSH 3 — sprint intermédiaire	RUSH 3 : km 77,5 - 200 m avant de virer à gauche ↺ km 77,7 dir. Rahier	77,5	9,8	15h53	15h43
	Froidville	↑ km 77,5 Froidville ! km 80,1 rétrécissement à droite ↺ km 80,3 (WI 4) ↑ km 82,9 Cheneux ! km 83,4 chicane	78,9	8,4	15h55	15h45
	Zone déchets	km 84,8 zone déchets - km 85,2 fin zone déchets ↑ km 86,9 La Gleize, rue de l'Eglise	84,8	2,5	16h04	15h53
	ARRIVÉE	Ligne d'arrivée — Rue de l'Eglise, 34	87,3	0	16h08	15h56

PROFIL ÉTAPE 1 - STAGE 1 PROFILE

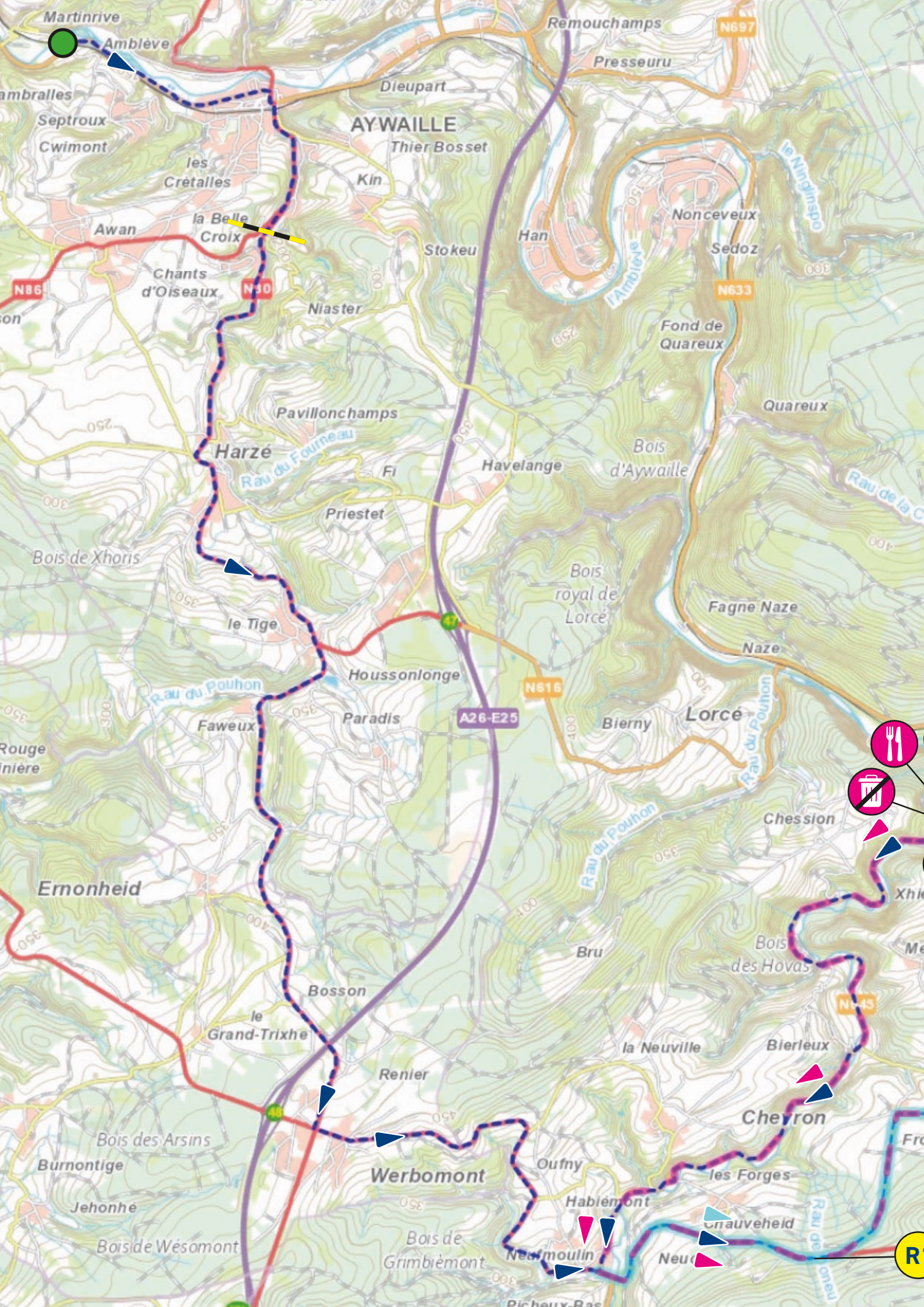


3 DERNIERS KILOMÈTRES - FINAL 3 KM



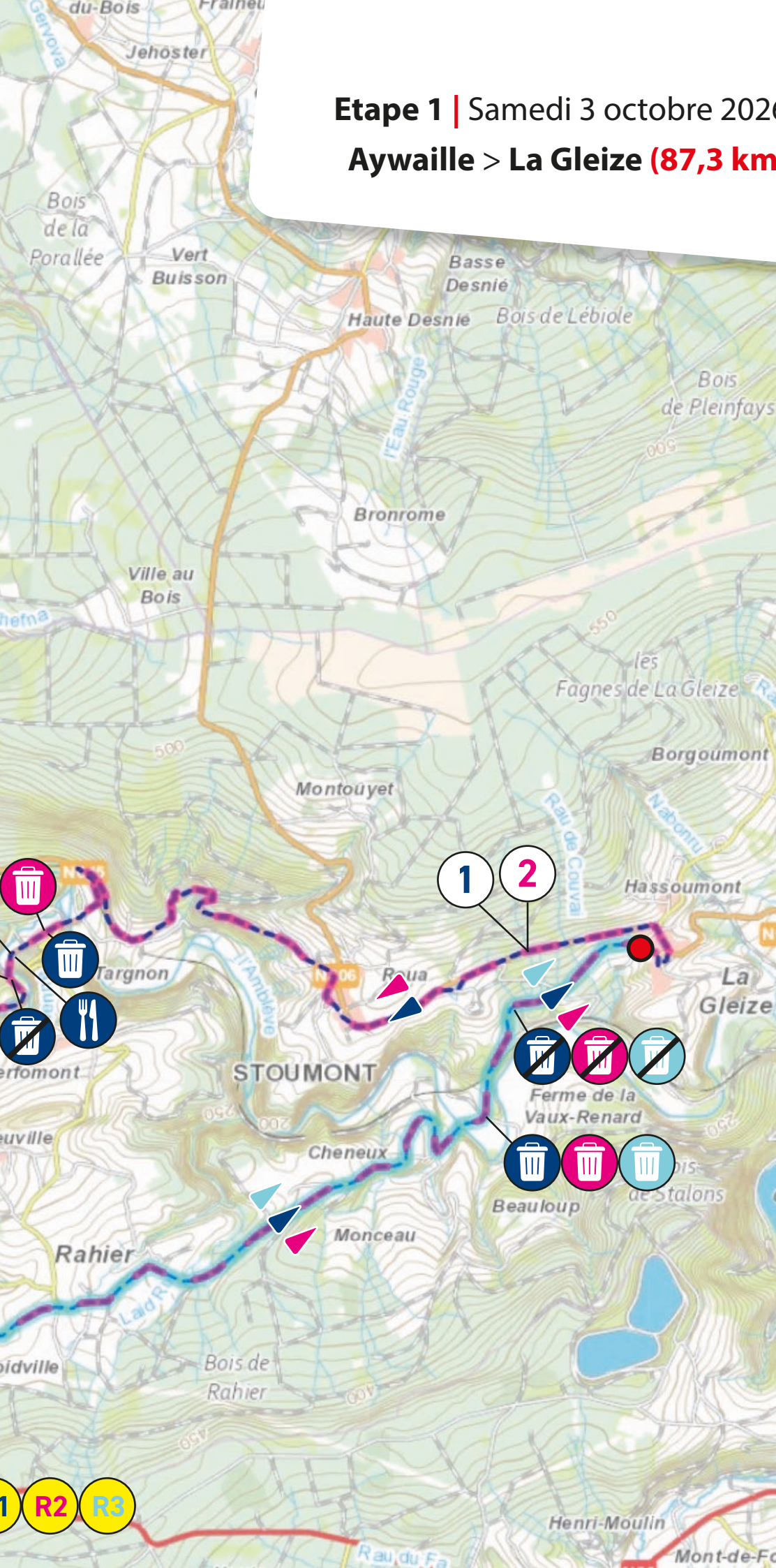
PROFIL - 3 DERNIERS KILOMÈTRES - PROFILE - FINAL 3 KM





Etape 1 | Samedi 3 octobre 2026 **Aywaille > La Gleize (87,3 km)**

La 41^e
Gilbert
 philippe
 junior



 Départ
Start

 Arrivée
Finish

 Départ officiel
Official Start

 Section 1

 Section 2

 Section 3

 R1 Rush

 1 GPM

 Début zone
déchet
Start of
waste area

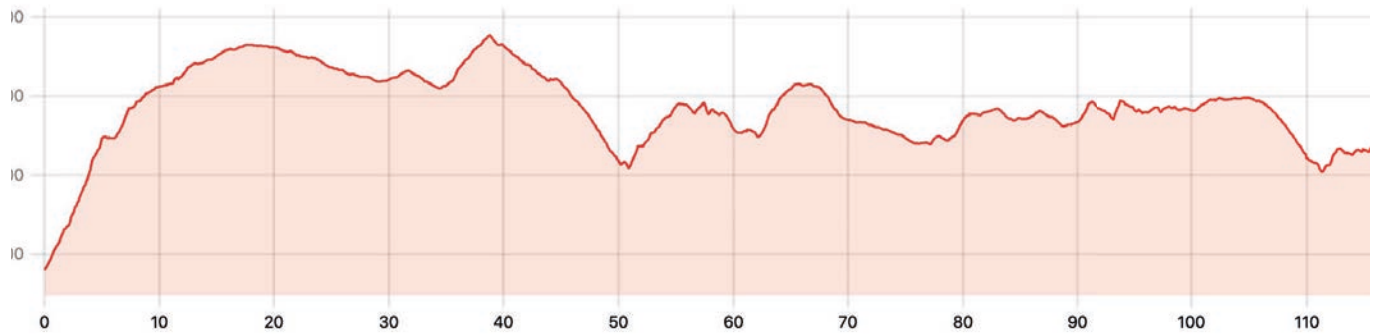
 Fin zone
déchet
End of
waste area

 Ravitaillement
Feed zone

Etape 2 | Dimanche 4 octobre 2026 **Aywaille > Remouchamps (117,6 km)**

COMMUNE	ITINÉRAIRE	DÉTAILS	KM DONE	KM TO GO	41 KM/H	45 KM/H
AYWAILLE	Départ officieux	Départ officieux : Brasserie Elfique, Raborive En cortège neutralisé sur 3,9 km : ↑ N633 av. F. Cornesse → Place J. Thiry ↑ rue J. Wilmotte → rue Nicolas Lambercy ↑ N30 rue du Chalet	—	—	12h20	12h20
	Départ officiel	N30 Route des Ardennes - Hauteur route vers Niaster (à gauche)	0	117,6	12h30	12h30
	RUSH 1 — sprint intermédiaire	↑ km 2,6 rue de Bastogne (Château de Harzé) RUSH 1 : km 5,3 N30 ↑ km 5,3 N30 Houssonlonge ↑ km 5,7 N30 Pouhon ↑ Grand'Route	5,3	112,3	12h38	12h37
FERRIÈRES	Werbomont	↑ N30 Bosson ↻ ↑ km 11 N30 route de Bastogne, dir. Manhay	8,3	109,3	12h42	12h41
MANHAY	RUSH 2 — Harre	↑ N30 Harre, route de Bastogne RUSH 2 : km 12,4 (pépinière Pirothon) ↑ km 16,3 N30 Chêne-al-Pierre ! km 16,6 îlot central ↑ N30 En Pierreux ↑ km 21,2 N30 Manhay ← km 21,6 N651 rue des Prés des Fossés dir. Liernieux ↑ km 23,1 N651 Vaux-Chavanne Haut-Và	12,4	105,2	12h48	12h47
	Bousinnes, dir. Bra	↑ km 25 N651 passage sur E25 ← (WO 1)	24	93,6	13h05	13h02
LIERNEUX	Bra	↑ Bra ← km 28,5 Les Villettes, N645 Fond Lienne, dir. Stoumont ↑ km 31,3 N645 Trou de Bras Fond Lienne	26,6	91	13h09	13h05
STOUMONT	Chevron	↑ Chevron N645 ← km 34 N66 Neufmoulin route de Huy	33,5	84,1	13h19	13h15
FERRIÈRES	GPM 1 — Werbomont	↑ Werbomont N66 route de Stavelot GPM 1 : km 38,7 Côte de Werbomont, Arrêt du TEC (WI 1) ↻ → km 39,5 N30 route d'Aywaille	37,5	80,1	13h25	13h20
	Zone déchets + Ravitaillement	km 39,7 zone déchets - km 40,1 début RAVITAILLEMENT - km 41 fin zone déchets ↑ Bosson	39,7	77,9	13h28	13h23
AYWAILLE	RUSH 3 — sprint intermédiaire	↑ N30 Grand'Route RUSH 3 : km 44,6 (feu) → km 44,7 (WO 2) ↑ N30 Houssonlonge	41,7	75,9	13h31	13h26
	Château de Harzé	↑ km 47,5 Château de Harzé, route des Ardennes ↑ km 47,6 route des Ardennes → km 49,9 dir. Niaster	47,5	70,1	13h40	13h33
	GPM 2	GPM 2 : km 51,7 Côte de Niaster (entrée ferme à droite) → km 53,3 Hameau de Stoqueu → km 53,9 Dir. récyparc (WO 3 / WI 2) → km 55,1 pont de Havelange, dir. Priestet ← km 56,5 Priestet	53,9	63,7	13h49	13h42
	GPM 3	GPM 3 : km 57,5 Côte de Priestet (route à gauche) ← km 57,7 rue du Pré Clamin → km 58,1 rue Benister → km 58,3 Rue de la Fagne (WI 3) → km 58,9 N616 Houssonloge, rue de Lorcé ← km 59,6 N30 Houssonloge ↑ N30 Grand'Route	58,3	59,3	13h55	13h48
FERRIÈRES	Werbomont	↑ N30 Bosson ↑ km 63,7 zone déchets - km 64 début RAVITAILLEMENT - km 65,1 fin zone déchets ↻ ← km 65,4 N66 route de Stavelot	62,6	55	14h02	13h53
STOUMONT	Chevron	↑ Chevron, N66 route de Stavelot ← km 70,3 Neufmoulin, N645 La Lienne ↑ km 71,4 Les Forges, N645 La Lienne	66,9	50,7	14h08	13h59
	Moulin de Rahier	→ (WO 4) ↑ km 74,1 Moulin de Rahier, N645 La Lienne ↑ km 75,7 camping Les Salins → km 79,3 Xhierfomont dir Rahier	75,3	42,3	14h20	14h10
	GPM 4 Xhierfomont	→ km 79,3 Xhierfomont dir Rahier GPM 4 : km 82,2 Côte de Xhierfomont km 84 (WI 4) ← km 84,1 dir. Rahier ↑ km 85 zone déchets - km 85,3 début RAVITAILLEMENT - km 86 fin zone déchets	79,3	38,3	14h26	14h16
	GPM 5 — Froidcour	↑ km 86,9 Cheneux ! km 87,3 chicane + descente sinueuse ← km 90,2 Froidcour GPM 5 : km 90,9 Côte de la chapelle Sainte-Anne ← km 91 N633 route de l'Amblève	86,9	30,7	14h37	14h26
	GPM 6 — Stoumont	! km 92,1 Stoumont îlot central → km 92,7 N606 route de Spa GPM 6 : km 95,8 Côte de La Vecquée	92,1	25,5	14h45	14h33
THEUX	La Reid	↑ N606 route de Stoumont ↑ km 98,3 N606 rue Haute Desnié ↑ km 99,7 Desnié	96,5	21,1	14h51	14h39
	dir. Hautregard	← km 100 N606 Rue Ry Sauvage ← km 102,2 N606 rue Jehoster, dir. Hautregard	100	17,6	14h56	14h43
	Hautregard	← km 104,9 Hautregard, Route de Remouchamps	104,9	12,7	15h04	14h50
AYWAILLE	Remouchamps	↑ N697 rue de Spa ← km 109,9 av. de la Porallée ↻ → km 110,3 rue du Vieux Pont	106,2	11,4	15h05	14h52
	dir. La Redoute	km 110,3 zone déchets - km 110,5 zone déchets fin ← rue du Hallage → km 110,6 rue du Broux ← km 110,8 Rue Ladry, dir. La Redoute → km 111,1 rue Trotinfosse	110,8	6,8	15h12	14h58
1 ^{er} PASSAGE DE LA LIGNE	Ligne d'arrivée — Esplanade de la Redoute		111,8	5,8	15h14	14h59
AYWAILLE	Sommet de la Redoute	→ km 112,6 sommet, dir. Playe ! km 113,7 Playe village, rétrécissement → km 113,9 Playe ↑ km 114,7 Caserne des pompier	112,6	5	15h15	15h00
	Sougné-Remouchamps	← km 115,6 Rue de Hodister ← km 116,1 rue En Leva ↑ km 116,4 rue Redoute → km 116,5 rue Ladry, dir. La Redoute ↑ km 116,7 rue Trotinfosse	115,6	2	15h19	15h04
ARRIVÉE	Ligne d'arrivée — Esplanade de la Redoute		117,6	0	15h22	15h07

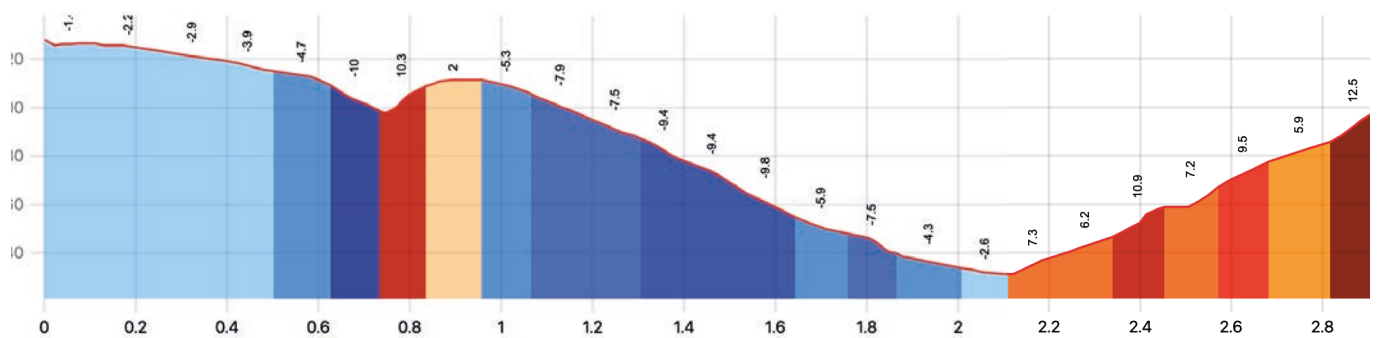
PROFIL ÉTAPE 2 - STAGE 2 PROFILE

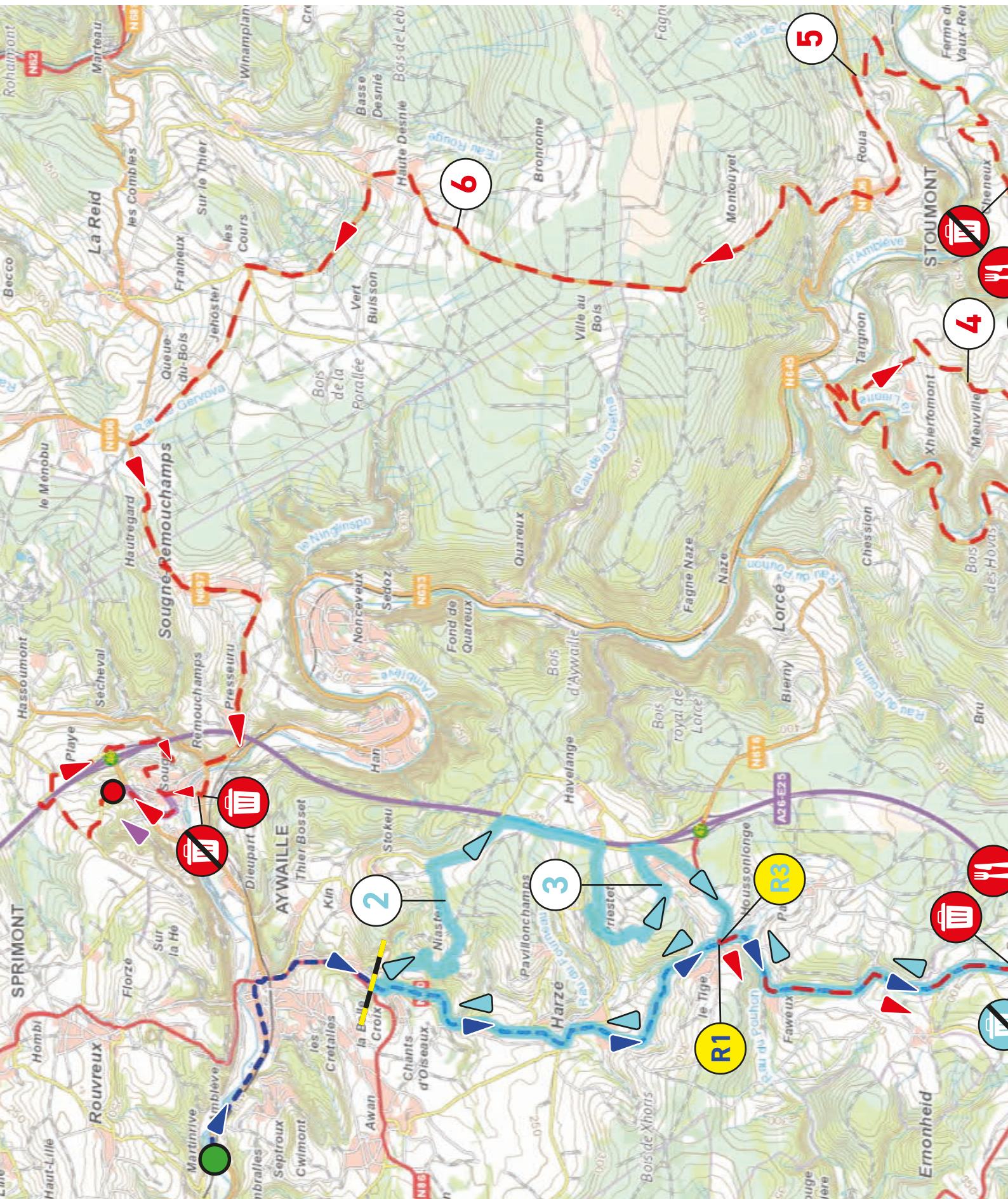


3 DERNIERS KILOMÈTRES - FINAL 3 KM

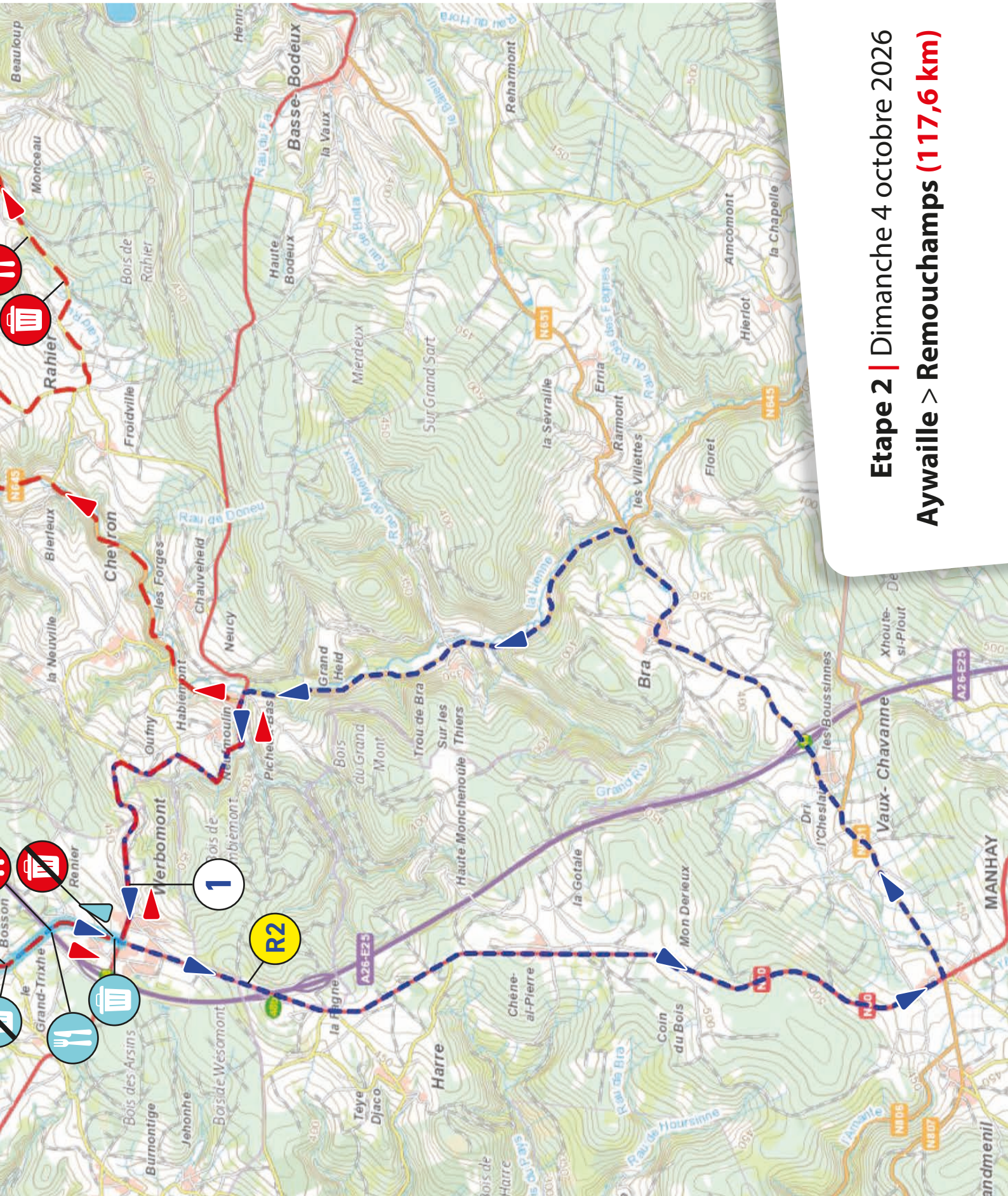


PROFIL - 3 DERNIERS KILOMÈTRES - PROFILE - FINAL 3 KM





- Départ Start
- Arrivée Finish
- Départ officiel Official Start
- Section 1
- Section 2
- Section 3
- Section 3
- Rush
- GPM
- Début zone déchet
- Start of waste area
- Fin zone déchet
- End of waste area
- Ravitaillement Feed zone



Etape 2 | Dimanche 4 octobre 2026
Aywaille > Remouchamps (117,6 km)

Règlement Particulier

1. Organisation :

L'épreuve dénommée « La Philippe Gilbert juniors » est organisée par le « GUIDON D'OR, Fan club Philippe Gilbert » sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le samedi 3 octobre 2026, départ à 13h55 et dimanche 4 octobre 2026, départ à 12h25.

2. Type d'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier UCI Hommes Juniors. L'épreuve est inscrite en classe MJ 2.1

3. Participation :

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : équipes nationales, équipes régionales et de club, équipes mixtes et équipe de développement junior.

Conformément à l'article 2.2.003bis du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

L'organisateur retiendra maximum 25 équipes de 6 coureurs.

Chaque équipe (belge et étrangère) qui participe à une épreuve internationale UCI pour Juniors payera un montant de € 50,- à l'inscription auprès du jury. Ce montant est destiné au Fonds de la Jeunesse (article 2.1.005B du règlement de la Belgian Cycling)

4. Procédure d'inscription :

Veuillez trouver ci-dessous la procédure pour l'inscription des équipes dans des interclubs.

Au moins 60 jours à l'avance, l'organisateur invite l'équipe.

Au moins 50 jours avant l'épreuve, l'équipe invitée fait savoir à l'organisateur par écrit si elle désire participer à l'épreuve ou si elle décline l'invitation.

Au moins 40 jours avant l'épreuve, l'organisateur envoie la liste des équipes sélectionnées à Belgian Cycling et informe les équipes qui sont acceptées pour participer à son épreuve. Belgian Cycling active les équipes sélectionnées dans le module d'inscription online.

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription online (comp.kbwbrlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au Collège des Commissaires l'identité des coureurs participants.

5. Permanence :

- La permanence de départ se tient le samedi 3 octobre 2026 dès 10h Brasserie Elfique Raborive,2 - 4920 Aywaille personne contact Gilbert Laura +32492579584.
- Le vestiaire départ : Brasserie Elfique Raborive,2 - 4920 Aywaille.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h30 à 11h40 le samedi 3 octobre 2026.
- La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h50 Brasserie Elfique Raborive,2 - 4920 Aywaille.
- La permanence d'arrivée le 3 octobre se tient à partir de 14h30 : salle Le Wérihay rue de l'Eglise, 34 à 4987 La Gleize, personne contact Gilbert Laura +32492579584.
- Les vestiaires arrivée : club du Tennis rue de l'Eglise, 11 à 4987 La Gleize,
- Pour la 2ème étape, la permanence de départ se tient le dimanche 4 octobre 2026 dès 10h Brasserie Elfique Raborive,2 - 4920 Aywaille personne contact Gilbert Laura +32492579584.
- Les vestiaires départ : Brasserie Elfique Raborive,2 - 4920 Aywaille.
- La permanence d'arrivée le 4 octobre se tient à partir de 13h30 : Centre Récréatif rue Marsale, 10 à 4920 Remouchamps, personne contact Gilbert Laura +32492579584.

- Vestiaires arrivées : terrain de football Aywaille avenue de la Porallée 4920 Aywaille
Le double dossard est d'application. A l'inscription, l'Organisateur remettra à chaque Directeur Sportif un jeu double de dossards et 6 plaques de cadre, ceux-ci ne seront pas à restituer après l'épreuve. Des réserves de dossards et plaques de cadre seront à disposition auprès du Juge à l'Arrivée à la signature de la feuille de départ.
- Le Directeur de Course sera le nommé GILON Christian domicilié rue du Bassin,8 à 4800 Verviers GSM +32498578312 email : cgilroy@skynet.be
- Le coordinateur sécurité sera le nommé Philippe Gilbert GSM +33640629338, email : philippegilbertmonaco@gmail.com

6. Signatures :

Les opérations de signature de la feuille de départ se feront au podium Brasserie Elfique Raborive,2 - 4920 Aywaille.

Pour la 1ère étape de 12h30' à 13h30', par équipe, suivant ordre remis par l'Organisateur.

Pour la 2ème étape de 11h00' à 12h05', par équipe, suivant ordre inversé des voitures.

7. Radio-tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164,63125 canal 1

8. Voitures techniques :

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing, selon les règlements de l'UCI. Un laissez-passer sera également délivré aux véhicules d'assistance « soigneur »
- Lors des arrivées, les voitures des Directeurs Sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du Jury des Commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'Organisateur.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré deux voitures neutres et une moto neutre.

9. Assistance médicale :

Deux ambulances et un médecin suivront la course.

10. Ravitaillement et zones vertes :

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée et suivant les modalités reprises aux articles 2.3.026 et 2.3.027 du règlement UCI.

Etape 1 : deux zones ravitaillement sont prévues aux km 36,3 et 65,8.
cinq zones déchets aux km 26,1 - 35,9 - 55,4 - 65,4 - 84,8.

Etape 2 : trois zones ravitaillement sont prévues aux km 40,1 - 64 et 85,3.
quatre zones déchets km 39,7 - 63,7 - 85 - 110,3.

11. Délais :

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à **cinq minutes** de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

Incidents dans les 3 derniers kilomètres.

En cas d'incident dûment constaté dans les 3 derniers km d'une étape le ou les coureur(s) concerné(s) est(sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvaient au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les 3 derniers km, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera alors classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute.

12. Classements :

- Le Classement Général Individuel (Maillot jaune) sera calculé par addition des temps enregistrés par le chronométrateur, en tenant compte des bonifications et des pénalités. En cas d'égalité dans le classement général au temps, le total des places obtenues dans les différentes étapes départagera les coureurs. En dernier ressort ce sera la place obtenue dans la dernière étape qui sera prise en compte.
- Le Classement par Equipes du jour sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.
- Un Classement Général par Equipes sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il sera fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1° Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour, 2° Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du Classement Général par Equipes.
- Le classement de la Montagne G.P.M. (Maillot Blanc à Pois Rouges) sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des deux côtes répertoriées le premier jour et des six côtes répertoriées le deuxième jour. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 2 points. En cas d'ex æquo, le nombre de 1ères places aux sommets des côtes sera déterminant et en cas de nouvel ex-æquo, la place au classement général individuel au temps sera prise en considération.
- Un Classement du Meilleur jeunes (Maillot Blanc) sera établi sur base du meilleur coureur de première année au classement général individuel.
- Un Classement des rush (Maillot vert) retiendra les deux premiers coureurs lors du franchissement de la ligne signalée 500m avant par un panneau et sur la ligne par un drapeau agité. Points attribués 5 et 3 points. En cas d'ex-æquo idem GPM

13. Prix :

L'Organisateur paiera les prix par transfert bancaire dans les 8 jours de la fin de l'épreuve. Les équipes veilleront à communiquer leur numéro de compte au plus tard lors de la confirmation des partants.

Prix Individuels par étape : 910 €

175 €	100 €	75 €	60 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

Prix Individuels classement général : 385 €

70 €	40 €	30 €	25 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Prix interclubs : 380 €

75 €	60 €	50 €	35 €	30 €
25 €	20 €	15 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Prix G.P.M. : 250 €

125 €	75 €	50 €
-------	------	------

Prix du Meilleur jeune : 150 €

150 €

Prix des rush : 150 €

150 €

14. Antidopage :

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

Etape 1 : le contrôle antidopage a lieu dans un camping-car derrière le podium.

Etape 2 : le contrôle antidopage a lieu dans un camping-car derrière le podium.

15. Protocole :

Sont tenus de se présenter aux cérémonies protocolaires qui se tiendront à hauteur de la ligne d'arrivée :

A l'issue de la 1ère étape :

- Le premier coureur de l'étape.
- Le leader du classement général individuel (maillot jaune).
- Le premier du classement individuel des Monts (maillot blanc à pois rouges).
- Le premier du classement individuel des rush (maillot vert).
- Le premier du classement individuel des jeunes (maillot blanc).

A l'issue de la 2ème étape :

- Le premier coureur de l'étape.
- Les trois premiers du classement général individuel.
- Le premier du classement de la Montagne.
- Le premier du classement individuel des rush.
- Le premier du classement individuel des jeunes.
- Le vainqueur de l'interclub.

16. Environnement :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement, ainsi que les **zones de déchets** mises en place par l'Organisateur.

17. Pénalités :

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

GILON Christian

Directeur de course

GILBERT Jean

Président organisation

Willems Cédric

Coordinateur Compétitions FCWB
Comité Régional de Liège

Collège des commissaires / College van commissarissen:

NASCIMENTO José	Président UCI
BURGUET Patrick	Commissaire 2
WILLEMS Cédric	Commissaire 3
TONGLET Bernard	Commissaire 4
DEFREYNE Martin	Juge à l'arrivée
CRASSET Guy	Chrono
GERARD François	Commissaire moto 1
Steven WALLENS	Pilote moto Bel Cycling 1
VANHOUTE Sabine	Administration course
VAN STEEN Freddy	Opérateur transpondeurs
Fotofinish Hainaut	Photofinish 1
HAVELANGE Michel	Telecom Team Jury1
HAVELANGE Freddy	Commissaire Radio-Tour
BETTONVILLE Jean-Marc	Moto Info 1

Fotofinish

Fotofinish Liege	Photofinish 1
-------------------------	---------------

Telecom

Radiotour	164.63125 Mhz - canal 1
------------------	-------------------------

Liste des hôpitaux:

Citadelle Liège

Boulevard du 12^e de Ligne, 1 • 4000 Liège • +32 (0)4 225 61 11

CHU Liège

Domaine Universitaire du Sart-Tilman • Avenue de l'Hôpital - 4000 Liège • +32 (0)4 242 52 00

CHR Verviers

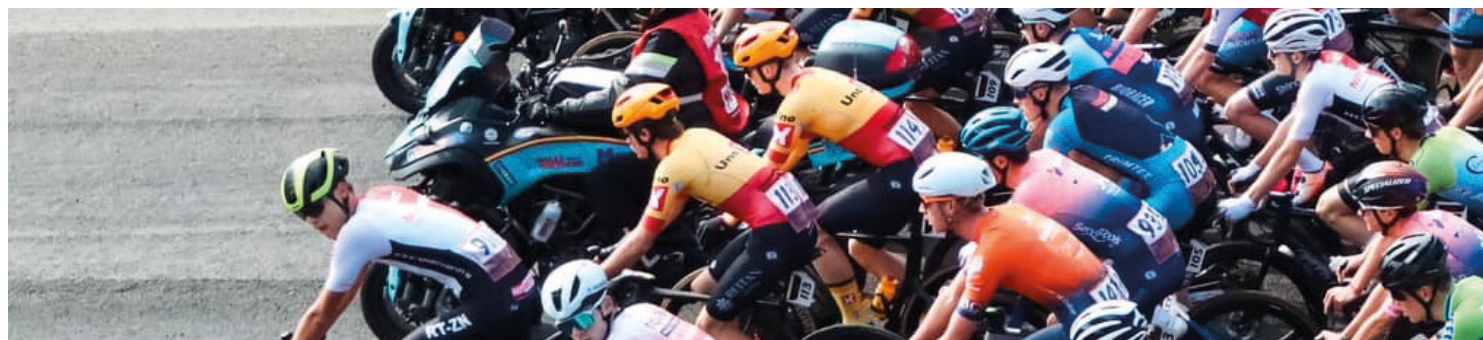
Rue du Parc • 4800 Verviers • +32 (0)87 21 21 11 • Urgence: +32 (0)87 21 24 00

Clinique Reine Astrid de Malmedy

Rue Devant les Religieuses • 4960 Malmedy • +32 (0)80 79 31 11 • Urgence: +32 (0)80 79 31 17

Responsables et collaborateurs:

Directeur de course :	Gilon Christian	+32 (0)498 57 83 12
Responsable site départ-arrivée :	Gilbert Jeannot	+32 (0)474 220 545
Coordination sécurité :	Gilbert Philippe	+33 640 629 338
Commissaire de la police locale :	Gimmi Stéphanie	+32 (0)4 364 22 12
Responsable ardoisier :	Wallens Steven	+32 (0)497 19 66 73
Moto GPM :	Janssens Lucas	
Responsable signaleurs :	Gilbert Christian	+32 (0)474 988 008
Ambulance :	I.N.S. by Moreau	+32 (0)4 377 20 88
Médecin :	Doudou Jean-Raymond	+32 (0)494 81 92 96 ou +32 (0)495 12 31 09
Responsable motos sécurités civils :	Wallens Steven	+32 (0)497 19 66 73
Responsable voiture neutre :	NEUTRALE Wagens	+32 (0)495 36 94 97
Responsable car balai :	Lawarrée Jacky	+32 (0)495 165696
Drapeau rouge 1 :	M Broodcorens Herman	+32 (0)477 365 641
Drapeau rouge 2 :	Mme Broodcorens Herman	+32 (0)477 943 743
Drapeau vert :	Delobel Cédric	



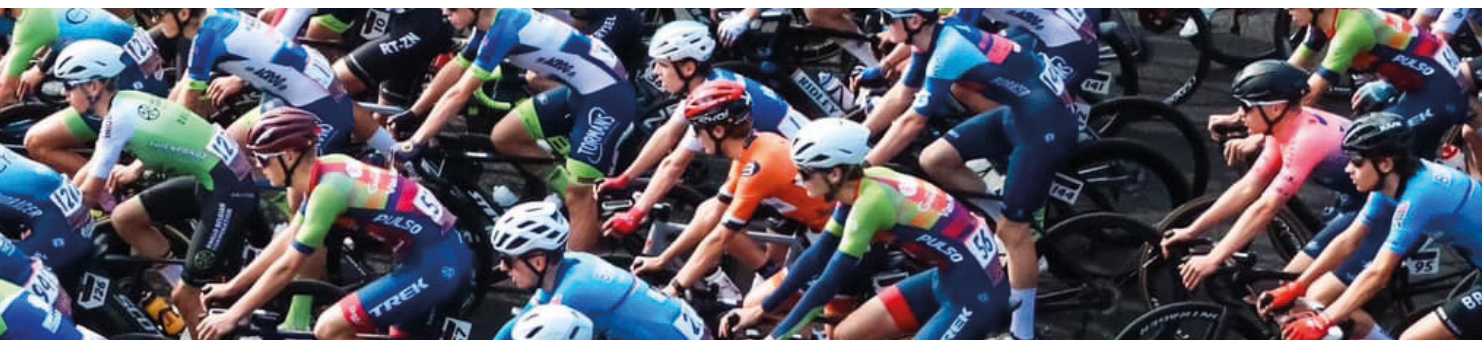
REMOUCHAMPS - FERRIÈRES - REMOUCHAMPS

DÉBUTANTS

1986 :  1. **CORVERS F.** 2. SCHRUFF (D) 3. **STROUKEN P. (NL)**

JUNIORS

1987 :	 1. STROUKEN P. (NL)	2. DORPER A. (D)	3. CORVERS F.
1988 :	 1. STROUKEN P. (NL)	2. VERVORT W.	3. KEMPER G. (NL)
1989 :	 1. NELISSEN D. (NL)	2. DEMARCIN F.	3. VETTENBURG D.
1990 :	 1. VAN DE VOUWER K.	2. MISSOTTEN A.	3. GOOSSENS V.
1991 :	 1. MOOREN M.	2. LAFNEAU F.	3. DEMARBAIX S.
1992 :	 1. JOACHIM B. (LUX)	2. RUTSAERT T.	3. ROODHOOFD Ch.
1993 :	 1. PETTERS I. (NL)	2. VERBRUGGHE R.	3. DANIELS D.
1994 :	 1. VANDEWALLE J.	2. DECEUSTER B.	3. DANIELS D.
1995 :	 1. SPOORMAKERS S.	2. THEUNIS W.	3. BALCAEN J.
1996 :	 1. VAN DER KOOIJ V. (NL)	2. TRICARIO A.	3. GUILLIAMS M.
1997 :	 1. DE WARD B. (NL)	2. MURAVYEV D. (KAZ)	3. CAPELLE A.
1998 :	 1. BAETENS	2. PAUWELS C.	3. GILSON A.
1999 :	 1. THANS B.	2. DE WEERT K.	3. ABAKOUMOV I. (RUS)
2000 :	 1. VAN KECK P.	2. KWANTEN Fr. (NL)	3. DE KORT K. (NL)
2001 :	 1. PETERS S. (NL)	2. ENNEKENS S.	3. MONFORT M.
2002 :	 1. VANSTARANTA J. (FIN)	2. STAMSNIJDER T. (NL)	3. BEERNAERT J.
2003 :	 1. BAKELANTS J.	2. MELIS J.	3. DE GREEF F.
2004 :	 1. MUSCAT R. (MALTE)	2. MAES N.	3. DEPREZ B.
2005 :	 1. CRABE K.	2. BAUGNIES J.	3. JOSEPH S.
2006 :	 1. LODEWICK K.	2. DE WINTER W.	3. LIGTHART P.
2007 :	 1. ROBERT F.	2. KREDER R.	3. VERMOT J.
2008 :	 1. BOEVE M. (NL)	2. DE JONGHE K.	3. BOSTER J. (NL)
2009 :	 1. LUTGEN J. (NL)	2. DEBIE S.	3. FORGET G.
2010 :	 1. STUYVEN J.	2. BECKERINGH D.	3. ADAMS J.
2011 :	 1. CAPIOT A.	2. JULIUS J. (Afrique du sud)	3. RUUTERS B.
2012 :	 1. VAN GESTEL D.	2. VAN DER POEL M. (NL)	3. DELTOMBE K.
2013 :	 1. VAN GOMPEL M.	2. GALLE T.	3. VAN HOOYDONCK N.



LA PHILIPPE GILBERT JUNIOR

2014 :		1.VAN DINGENEN J.	2.PALM M.	3.BOGAERTS S.
2015 :		1.Brunel A.	2.VAN DER HOORTST D. (NL)	3.LAMBRECHT B.
2016 :		1.PIDCOCK T.	2.BRUNEL A. (F)	3. VAN DER DOOL J. (NL)
2017 :		1.EVENEPOEL R.	2.GRIGNARD S.	3.SAUVAGNARGUES J. (GBR)
2018 :		1.CLAEYS R.	2.ASKEY L. (GBR)	3.HOUTEKIER J.
2019 :		1.BROUWERS E.	2.GELDERS G.	3.REINDERINK P.
2020 :		1.DE LIE A.	2.GREGOIRE R. (F)	3.LABROSSE J. (F)
2021 :		1.PLACE M.	2.POOLE Max (GBR)	3.VAN RAEMDONCK C.
2022 :		1.ISIDORE N.	2.VANDEN HEED E L.	3.GRUEL T. (F)
2023 :		1.WIDAR JARNO	2.VANDEN HEED E L.	3.BORREMANS KA (FIN)
2024 :		1.ALVAREZ MARTINEZ H.	2.CLAISSE E.	3.BORREMANS KA (FIN)
2025 :		1.GAZEAU T.	2.BOLDYREV M.	3.COUDIÈRE-CANTIN T.

COUREUR DEVENU PROFESSIONNEL





La philippe Gilbert junior



Podium 2024

